Suisse : « Va faire tes kebabs » ; un joueur du FC Courtételle écope de neuf matches de suspension

11/11/2026 à 18h00



Neuf matches de suspension : c’est la sanction infligée à Nathan Ducommun, milieu de terrain du FC Courtételle, en Suisse, pour des paroles adressées à un adversaire lors d’une rencontre de première ligue disputée à Langenthal le week-end dernier.

Selon la radio suisse RFJ, une altercation est survenue après une faute. Le joueur s’est adressé au capitaine adverse, d’origine turque, en lui lançant : « Va faire tes kebabs, kebab-man ». L’arbitre l’a exclu après avoir considéré ces propos comme racistes. La commission compétente lui a ensuite infligé neuf matches de suspension.

Nathan Ducommun a indiqué regretter ses paroles et affirmé qu’il n’avait pas eu l’intention d’être discriminatoire. Il a adressé une lettre d’excuses à son adversaire et à son club. Le FC Courtételle a annoncé une sanction interne supplémentaire, sans contester la suspension sportive.

Le cas illustre la sévérité des sanctions sportives qui

peuvent suivre des propos à caractère raciste sur un terrain amateur. Il ne s’agit pas d’une condamnation pénale.

Source : RFJ – 11 novembre 2026.

Photo à la une : terrain de football de l’Arve à Genève en mai 2020, AfricanadeCuba, CC BY-SA 4.0. Crédit et licence. Il s’agit d’une photographie d’archives, non d’une image des faits relatés.